



Métiers du cinéma et de l'audiovisuel

Métiers techniques du spectacle vivant

Programme régional de formation
Compétences professionnelles 2023

www.cinemagis.fr

Financement entièrement
pris en charge

CINEMAGIS PROVENCE

Pôle Média Belle de Mai / 37 rue Guibal
13 003 MARSEILLE
04 65 95 53 57
administration-prfsud@cinemagis.fr

L'ESPRIT CINEMAGIS

- Cinemagis est un **centre de formation** créé en 2010, implanté en **Aquitaine** et en **Provence**.
- Formation aux métiers de **scénariste, réalisateur, producteur, assistant caméra, monteur et infographiste multimédia**.
- Une solide expérience en **formation initiale**
- **Formation professionnelle qualifiante** (en Nouvelle Aquitaine depuis 2016 et en Région Sud depuis 2021) à destination des publics jeunes et demandeurs d'emploi.
- La **pratique** au centre de la **formation**.
- Des **Titres RNCP actifs et à jour** élaborés avec la profession.
- Une expertise et un réseau élargis aux **métiers du spectacle**.

Objectifs :

Développer les **compétences** suffisantes et **l'autonomie** pour évoluer dans le milieu professionnel du cinéma et de l'audiovisuel.

Cinemagis Provence :

Centre agréé par le **Ministère du Travail** pour le passage du titre professionnel de **Monteur audiovisuel** et centre formateur et préparateur des titres **RNCP d'Assistant caméra cinéma, d'Assistant réalisateur cinéma**.

La pratique
au centre
de la formation



Nos **intervenants** sont des **professionnels en exercice** et dispensent des modules hebdomadaires de 30 à 35 heures.

Un **vaste réseau d'entreprises, de salles de spectacles pour les périodes de stages et de sociétés de production.**

Spectacle vivant / matériel professionnel maquillage et coiffure, matériel lumière et son et **partenariats lieux de spectacles pour travaux pratiques**

Cinéma, audiovisuel / un parc technique professionnel et principales solutions logiciels de montage, d'écriture de scénario, de préparation de tournage...

Un suivi **personnalisé** des stagiaires et **l'individualisation** des parcours.

Pré-requis aux parcours de formation :

Avoir une petite expérience de la scène ou de l'événementiel

Avoir une expression orale et écrite correcte

Avoir un bon capital physique

La qualité du **projet professionnel**, sa **cohérence** au regard du parcours de formation et la **motivation du candidat** sont examinées.

Compte-tenu des spécificités liées au milieu du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel, la **passion pour ces métiers** et la **mobilité géographique** (permis de conduire plus que recommandé) sont également des critères étudiés.

LA FORMATION

Durée totale : 350 heures

dont 140 heures en entreprise

Lieu de formation : **MARSEILLE**

CINEMAGIS PROVENCE / Pôle Média Belle de Mai

Code ROME : L1503/L1504/L1506/L1508 / FORMACODE : 45042 / NSF : 323 : Technique de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Nombre de stagiaires recrutés dans le cadre du financement régional : 14.

11 janvier 2024 - 18 avril 2024 / Métiers techniques du spectacle vivant

Cours, ateliers techniques :

Base théoriques et pratiques en :

- Plateau et machinerie
- Electricité
- Lumière - Introduction vidéo & Sonorisation
- Sécurité

Stages pratiques

Accompagnement au projet professionnel

- Echanges de connaissances et de pratiques
- Développement de réseau et actualité du spectacle en région
- Technique de recherches de stage et/ou d'emploi
- Contexte et législation du travail (Intermittence)
- Organisation de son activité - Valorisation des compétences
- Sensibilisation aux enjeux énergétiques, écologiques et numériques, aux valeurs de la République et de la citoyenneté.

Informations et renseignements

04 65 95 53 57

administration-prfsud@cinemagis.fr

Pôle Média Belle de Mai / 37 rue Guibal
13 003 MARSEILLE

La Région Sud s'engage fortement en matière de formation continue et soutient le développement de la filière Cinéma et Audiovisuel, en intégrant des formations métiers du cinéma à son Programme Régional de formation.

LES MÉTIERS TECHNIQUES DU SPECTACLE VIVANT

L'assistant technicien a une bonne compréhension du métier de technicien et d'adapte rapidement à différents contextes de travail (scène fixe, spectacle de rue, festival, cirque, événementiels, prestataires).

Il travaille dans des structures à vocation culturelle ou événementielle ou des sociétés de prestations techniques. Il intègre une équipe plateau - plateau/lumière ou plateau/son.

Il occupe la fonction d'assistance au montage, aux réglages et au démontage d'un spectacle ou d'un événement.

Contraintes : Arythmie, contrats courts, mobilité, employeurs et contextes de travail multiples.

Emplois : Ouvrier et/ou technicien de spectacle

Conditions particulières :

- Certificat médical d'aptitude au travail de technicien du spectacle
- Equipements Personnels de Sécurité (chaussures de sécurité et gants BTP)

ATTENTION

Prescription OBLIGATOIRE pour la formation par un conseiller du réseau CPE : MISSION LOCALE, PLIE, CAPEMPOI, POLE EMPLOI à transmettre au plus tard le **11 décembre**

CONDITIONS D'ADMISSION

1 / Nous contacter par mail sur administration-prfsud@cinemagis.fr et se faire inscrire sur l'une des journées d'information collective via Pôle Emploi

2 / Présenter une prescription fournie par le réseau CEP

Prescription OBLIGATOIRE pour la formation par un conseiller du réseau CEP : MISSION LOCALES, PLIE, CAP EMPLOI, POLE EMPLOI à transmettre au plus tard le **11 décembre**

3 / Test de positionnement

4 / Entretien individuel :

Vérification du niveau d'expression, du projet du candidat, des connaissances et des compétences en scène et / ou événementiel du candidat et du bon capital physique.

5 / Présentation d'un CV et d'une lettre de motivation

**6 / Commission d'admission en formation
14 décembre 2023**

Les décisions définitives seront communiquées individuellement par mail à l'issue.

DATES DES INFORMATIONS

COLLECTIVES

à partir de 9h30

dans les locaux de Cinemagis Provence

- 28 novembre 2023
- 5 décembre 2023
- 12 décembre 2023

Seules les personnes ayant renvoyé leur dossier de concours pourront assister aux réunions d'information collective et à l'entretien individuel